

L'innovation territoriale dans la dynamique rurale



L'innovation territoriale dans la dynamique rurale

René Caspar

3

Interview de Dominique OLIVIER, directeur de la coopérative agricole SICASELI

Propos recueillis par Truong-Giang Pham, *Sol et Civilisation*

7

Beckerich, un bel exemple européen de développement durable en milieu rural

Camille Gira, député-maire de Beckerich

9

L'innovation, une ardente obligation pour les territoires ruraux

Pierre Dartout, délégué interministériel à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires

11



Vive l'innovation territoriale

Edito de Michel LEDRU, président de Sol et Civilisation

Crise énergétique, gestion des ressources naturelles, biodiversité, réchauffement climatique, les espaces ruraux sont chaque jour interpellés par les nouveaux défis écologiques planétaires et doivent répondre, surtout en Europe, à des attentes sociétales de plus en plus pressantes. Parallèlement, leur attractivité nouvelle mais également l'ouverture des marchés, notamment agricoles, modifient en profondeur les moteurs de leur économie. Les activités des services et plus largement l'économie résidentielle deviennent ainsi prépondérantes dans certaines régions alors même que les filières agricoles doivent trouver partout des ressorts de compétitivité et d'innovation. Pourtant, si la ruralité a toujours connu le mouvement, la rapidité des évolutions actuelles lui demande aujourd'hui un effort d'adaptation sans précédent.

Depuis plusieurs années, le territoire apparaît comme un levier pertinent pour répondre à cette nouvelle donne où se déploient la globalisation des enjeux et la mondialisation marchande. La politique des Pays, les Pôles d'excellence rurale, les Pôles de compétitivité, les programmes Leader européens confirment ainsi l'intérêt des pouvoirs publics pour les dynamiques locales où se mobilisent l'ensemble des volontés. Nous défendons à Sol et Civilisation cette approche territoriale du développement tant elle permet l'intégration des problématiques et la mise en mouvement des hommes. Notre dernier Cahier, paru ce printemps, reprend cette question et montre combien le territoire, notamment en milieu rural, reste effectivement l'un des meilleurs vecteurs de développement, pour peu que l'on considère le développement comme la capacité à progresser ensemble pour prendre en charge de manière coordonnée et cohérente un ensemble de problèmes hétérogènes.

La complexification des enjeux, l'emboîtement des échelons de décision, la multiplication des parties prenantes demandent néanmoins aujourd'hui aux acteurs d'accomplir un saut qualitatif dans la construction de leurs réponses tant individuelles que collectives. Le territoire ne peut plus en effet se limiter à un espace de rencontre et d'élaboration de projets transversaux, il doit être désormais davantage le creuset de l'innovation, qu'elle soit technique ou organisationnelle, pour mieux agir ensemble, anticiper et créer des nouvelles valeurs économiques, sociales et environnementales.

Pour éclairer ce débat, nous avons organisé début juin avec le Groupe Monde Rural une matinée de débat et d'échanges. Cette Lettre reprend pour partie les points de vue et les témoignages qui s'y sont exprimés, que nous complétons avec la présentation d'une démarche territoriale remarquable au Luxembourg dans la commune de Beckerich.

La ruralité montre encore une fois qu'elle reste inventive et porteuse de solutions nouvelles. Dans cette période de crise où il faut se réinventer, les territoires ruraux restent certainement les meilleurs alliés pour rebondir et contribuer à construire de nouveaux équilibres. Nous reprendrons et élargirons ce débat lors de nos prochaines assises, le 15 octobre prochain.

D'ici là, je vous souhaite une bonne lecture et un bon été.

L'innovation territoriale dans la dynamique rurale

par René CASPAR

René CASPAR, membre du Comité d'Orientation de Sol et Civilisation, ancien directeur du Plan, a professé à l'École d'Ingénieur de Purpan à Toulouse où il a mis en place un domaine d'approfondissement de Stratégie Territoriale et d'Action Locale. Il a exercé également des missions de consultance nationale et internationale. Il a aussi été à la DATAR Pyrénées puis du Massif Central, et il a dirigé l'élaboration du premier Plan Régional de Midi Pyrénées.

Les innovations territoriales, des concepts aux contextes

La **gouvernance**, terme d'origine anglo-saxonne, désigne le dispositif organisationnel qui prend les décisions mais aussi, par extension, la manière plus ou moins participative à travers laquelle ces décisions sont prises. Dans son acception courante, la gouvernance a un lien étroit avec la démocratie locale, la citoyenneté, et l'implication collaborative, l'idée centrale en étant non seulement celle du principe de subsidiarité, mais aussi celle d'une garantie de bonne fin des décisions prises : c'est parce que les analyses et les solutions ont été coproduites qu'elles sont suivies d'effets.

La responsabilisation de ceux qui y sont directement intéressés implique alors l'ouverture du cercle habituel de ceux qui décident légitimement par compétence légale et/ou légitimité technique.

Le Territoire est entendu par les responsables de son développement comme un espace vécu, représenté et approprié, construit autour d'un lieu de vie commun. En ce sens, le *Territoire* se distinguera à la fois du « global » et du « local » qui ne devient *Territoire* qu'à travers les phénomènes de discrimination (entre un « intérieur » et un « extérieur »), et d'organisation autour d'un projet commun.

Ces termes étant rapidement précisés, il convient de s'interroger sur ce qu'est une dynamique territoriale mais aussi sur ce qu'est le développement durable d'un territoire et en quoi se caractérise la compétitivité territoriale.

La compétitivité territoriale est née de l'ouverture des territoires, favorisée par ce que

l'on a appelé autour des années 85-95, les nouvelles technologies de l'information (N.T.I), nouvelles technologies abolissant le temps et l'espace et générant le « village planétaire ».

La compétitivité est une notion économique qui s'exprime concrètement par le fait qu'on fabrique le meilleur produit, ou le moins cher, avec le meilleur rapport qualité/prix. Appliquée au territoire, la compétitivité est une vision globale qui tente d'insérer le développement des territoires dans les exigences du marché.

Pour ce faire, les territoires doivent :

- jouer des capacités qu'ils pourront développer, (rappelées et détaillées dans divers travaux de l'Observatoire européen des programmes Leader),
- Produire et retenir de la valeur ajoutée à travers le développement de ressources spécifiques,
- Faire de l'environnement et de la qualité de vie un facteur distinctif dans le combat concurrentiel.
- Trouver un positionnement dans une dynamique locale/globale qui utilise la proximité comme pilier de l'organisation économique.

Ajoutons qu'à travers cette mise en concurrence des divers territoires, il y a remise en cause de la géographie des étendues et des identités collectives : les territoires doivent se recomposer, nouer des relations entre eux pour s'affirmer au niveau global.

Le développement durable du territoire est une notion actuellement confuse. Sol et Civilisation souhaite y consacrer son prochain Cahier (Cahier n°3). En effet, dans « développement » et dans « durable », il n'y a pas « territoire » ; il reste donc à savoir ce qu'est le développement durable du territoire dès lors que l'on

admet que le territoire est autre chose qu'un simple contenu additif des différents secteurs ; c'est-à-dire dès lors que l'on considère qu'il est aussi un contenant, un système intégratif générant les « plus » que font naître les inter-relations constitutives de la complexité.

Développement durable, cela veut dire « qui dure » et non « qu'on fait durer » par perfusion et/ou acharnement thérapeutique ; on est donc dans le registre de la viabilité économique mais aussi dans celui de la viabilité sociétale, parce que cette viabilité doit être soutenable par son souci de satisfaction équitable et solidaire des besoins présents.

Mais durable, cela veut dire aussi « qui a un intérêt à durer » parce que nécessaire aux générations futures et respectueux du vivant (reproductibilité). On est alors **convié** dans le cadre du développement durable, à élargir les analyses dans le temps et dans l'espace (double changement d'échelle : ici et aujourd'hui mais aussi demain et ailleurs), ce qui n'est pas le moindre des problèmes pour des territoires qui peinent déjà sortir d'une vision **localiste et à courte vue**.

La dynamique territoriale naît de l'existence d'un projet partagé stratégique et d'une volonté politique de le mettre en œuvre. En fait, on est dans une boucle caractéristique de la complexité où le projet partagé peut créer la dynamique territoriale, mais où celle-ci interagit sur le projet, voire en a été à la base.

Cette dynamique territoriale crée et/ou renforce le lien social à travers des principes innovants, pour peu qu'on en tire toutes les conséquences :

- approche très décentralisée partant des ressources et des besoins d'un territoire,
- approche ascendante impliquant les populations,
- Approche transversale décloisonnée et multisectorielle favorisant l'inventivité et le partenariat.

Cette dynamique territoriale, pour durer et se concrétiser en actions doit se traduire dans un **management de territoire** dont la gouvernance est un outil privilégié.

Le management du territoire doit conjuguer les entrées, par l'économie, par le social, par le patrimoine et l'identité, afin de générer un projet commun et partagé de long terme qui s'appuie sur la mobilisation sociétale autour des initiatives et des innovations.

Ce projet doit permettre d'intégrer les initiatives

individuelles et d'ancrer les activités « sur le territoire ».

Le management doit aussi permettre de rendre les citoyens et les groupes sociaux responsables de leur avenir.

La gouvernance, traduction institutionnelle d'un nouveau rapport collaboratif entre la société civile et les institutions qui la représentent

Qu'en est-il dans les faits ? D'une part, le territoire est un espace identitaire et un construit social le plus souvent trop petit pour appréhender les questions fondamentales du développement durable.

D'autre part, la gouvernance territoriale est dans la plupart des cas « en devenir », les actuels regroupements intercommunaux étant très souvent purement utilitaristes. De plus, ces regroupements sont composés des élus. L'aspiration à une « gouvernance » ne prend réalité qu'à travers l'exigence de management de territoire et donc qu'à travers **la construction d'un horizon commun partagé**.

Cette construction pose la question de l'organisation démocratique de la réflexion et des débats. Elle pose la question de l'ouverture à tous et de la prise en compte d'avis souvent divergents ou conflictuels. Elle pose la question plus épineuse de la participation des citoyens aux choix effectués.

C'est au travers de la réponse à ces questions qu'il y a nécessité d'une rencontre positive entre les institutions et les acteurs directs du développement ; donc nécessité d'une transformation de la démocratie représentative en une démocratie collaboratrice (participation et engagement). Cette transformation est contraire à la culture d'opposition « révolutionnaire » française, où l'opposition par principe ne pactise pas avec le pouvoir en place.

Cette rencontre marque pourtant un point de non retour pour le développement des territoires. Pour être positive elle doit se préparer (« politique des petits pas ») et s'appuyer sur une réflexion organisationnelle précisant les fonctions à remplir, les légitimités à respecter, les articulations à promouvoir.

Tous ces points touchent déjà à l'innovation, car innover ce n'est pas uniquement faire autre chose, c'est aussi faire différemment.

Pour aller plus loin, il faut savoir qui est l'innovateur et préciser son statut social.

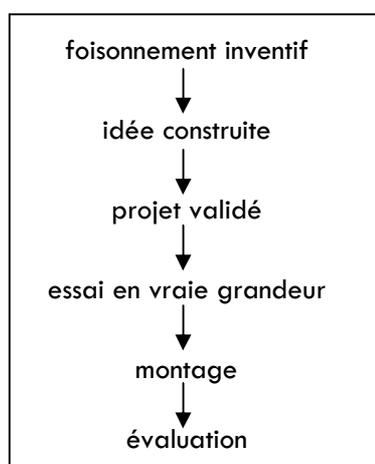
En tant que personne, l'innovateur est un solitaire, voire un original, souvent à la marge (mais la marge n'est-elle pas « ce qui permet aux pages du livre de tenir » ? d'après GODARD¹).

Immigré de l'esprit, l'innovateur est parfois méprisé et rejeté, souvent jaloué et imité, pour dans la plupart des cas être intégré et banalisé.

Mais l'innovateur, c'est aussi le groupe responsable qui s'affronte collectivement à un problème qu'il faut poser dans sa diversité et qu'il faut résoudre. C'est alors dans l'acte de coproduction des analyses, et de métissage des idées de solution et de mise en œuvre, qu'il y a innovation (sociale et/ou sociétale).

Faire cette distinction entre l'individu et le groupe est important car la prise en compte de l'innovation ne sera pas la même.

Dans le premier cas, il conviendra de détecter l'individu innovant et de l'accompagner à son rythme, en lui apportant « à la carte » et « en temps réel » ce dont il a besoin pour franchir les étapes de la création :



Dans le second cas, il s'agit de provoquer l'innovation collective par un travail d'animation qui se finalise progressivement sur l'organisation et la mise en place d'un projet.

Dans les deux cas, il s'agit de s'adapter à une dynamique de projet qui va permettre de concrétiser et de diffuser l'innovation : nouer des fils et copiloter la démarche afin de la sécuriser et d'assurer un passage positif de l'idée au projet et du projet à sa réalisation.

Pour assurer cette garantie minimale de « bonne fin », ceux qui prétendent encourager et

promouvoir l'innovation ne peuvent pas « l'acheter ». Il est de l'innovation comme de toute aventure ; on ne peut que se mettre en situation de la rencontrer et d'y appliquer les ingrédients incontournables du développement : information, animation, appui technique, formation.

Cette culture du projet implique d'en respecter les étapes et les délais de maturation.

Elle implique de favoriser des processus volontaires et responsables en les accompagnant au cas par cas par des systèmes souples de réponse aux besoins issus du terrain.

Elle implique de laisser s'exprimer l'imagination et le rêve, donc d'accepter un « vide » créatif et une implication personnelle.

Innovation et dispositifs d'accompagnement

Les institutions en tant que système et du fait même de leur nature, éprouvent de grandes difficultés à accompagner l'innovateur, qui lui agit par nature à la marge du système voire en dehors de lui. Les institutions sont faites pour la généralisation et la norme, la procédure et les critères de financement. Dès lors, il apparaît qu'il y a largement antinomie entre la nature profonde de l'innovation et ses ressorts et les impératifs de gestion « en bon père de famille », dans le souci de l'égalité de tous, qui prévaut dans l'action institutionnelle.

Est-ce à dire que gouvernance et innovation n'ont rien à faire ensemble ? Certes non, ne serait-ce que parce que c'est le pouvoir qui souvent « fait pouvoir », c'est-à-dire donne les autorisations et les moyens permettant de « pouvoir faire ». Mais il convient de mettre l'un et l'autre à leur place.

La gouvernance sera toujours malhabile à générer l'innovation, car il est dans sa nature de canaliser et de contrôler ; et cet encadrement est la fin du « vide créatif » qu'implique l'innovation.

En revanche, la gouvernance peut générer et encourager la collaboration entre les hommes ainsi que le partenariat institutionnel. Il lui appartient non pas de « légiférer » sur l'innovation, mais de créer les systèmes de réponse à la carte, en temps réel, adaptables au soutien des initiatives individuelles. Il y a là un nouveau mode d'administration que la décentralisation aurait pu encourager.

¹ Jean-Luc Godard, cinéaste et écrivain

C'est un effort exigeant et de longue haleine pour aider « tout ce qui bouge » mais pas n'importe quoi », à travers la mise en place des appuis financiers et des conseils techniques souples mais rigoureux perçus dans les faits comme souvent contradictoires.

La gouvernance a aussi un rôle majeur dans la promotion d'un « climat » favorable à l'accueil des initiatives innovantes et dans leur mise en place sur le territoire.

Encore faut-il qu'une telle gouvernance ait une logique claire d'intervention, ce qu'on a appelé le management de territoire, et une idée précise des thèmes forts sur lesquels le territoire est un espace pertinent.

Encore faut-il aussi que la gouvernance accepte souplesse et adaptation. C'est à travers l'innovation qu'on pourra articuler la compétitivité territoriale et le développement.

C'est à travers l'innovation qu'on peut dynamiser les démarches du projet. L'innovation peut transformer le rapport entre le local et le global. Elle permet d'inventer de nouveaux modes de confrontation des idées et de production des projets.

C'est l'innovation qui permet de rénover la démocratie locale et de transformer au niveau d'un territoire l'organisation des pouvoirs.

C'est l'innovation enfin qui permet de promouvoir un management de territoire.

Sur tous ces aspects, l'innovation, complexité oblige, est à la fois la cause et la conséquence de l'objet sur lequel elle s'applique.

L'innovation questionne et dépasse les cadres couramment admis

L'innovation est souvent perçue comme un corps étranger aux problèmes de gestion. Nous pouvons, on peut prendre quelques exemples.

Le premier exemple a trait à la tentation de faire des fichiers d'expériences innovantes ; c'est là une mesure très concrète souvent proposée depuis fort longtemps. Bien que louable dans les intentions, cette proposition atteint vite ses limites.

Détecter, suivre, évaluer, sortir ou entrer dans des fichiers est un travail difficile, politiquement « chaud » car travail indépendant, d'experts, impliquant l'élaboration de critères et le courage lié au choix. On peut y ajouter que l'erreur est formatrice. Or dans de tels fichiers, d'erreurs, il n'en est jamais question.

Par ailleurs, l'élaboration des règles de prise en compte des expériences fige très vite celles-ci sous forme de modèles à imiter et de normes à généraliser dans un travail administratif.

Le second exemple touche au rapport entre l'innovation et l'identité culturelle. L'innovation est souvent « choquante » car « différente » de ce qui se fait, irruption de quelque chose « d'autre », étrangère aux habitudes. Que doit-on accepter et jusqu'où ?

La question est partiellement d'actualité dans le tourisme rural par exemple : la tente mongole dans le Lot, la cuisine touareg ailleurs, etc. (on pourrait multiplier les exemples), sont des éléments de produit qui jouent sur le dépaysement et « l'ailleurs » près de chez soi. Mais comment les intégrer à une proposition globale de découverte d'un territoire qui joue la carte de la typicité ?

On pourrait aussi prendre l'exemple d'équipements agricoles où les exploitants, à force de bon sens et d'imagination ont développé des techniques, des organisations tout à fait adaptées à leurs besoins plutôt que d'investir dans des produits qui leur sont proposés et qui parfois ne font pas toujours bon ménage avec le respect des sites.

Le troisième et dernier exemple touche la question de l'originalité. En quoi une innovation est-elle originale ?

Après 40 ans d'actions territoriales, beaucoup de solutions sont connues ou plutôt beaucoup de méthodes pour les trouver, d'où une déception fréquente concernant les propositions et préconisations faites dans les divers diagnostics.

En fait cette déception permet de rebondir sur la véritable difficulté d'innover, notamment en termes d'organisation. Au lieu d'être déçu, il convient d'en approfondir les raisons et de ce poser la question du « pourquoi ce qui est si évident n'a jamais pu être mis en œuvre » ?

Généralement la question est quelque part dans le « faire autrement et/ou différemment », il convient donc de mobiliser l'énergie créatrice sur ce point, ce qui est particulièrement difficile car l'habitude, le conformisme, les schémas tout faits sont « une prison de longue durée » qui empêche de voir les choses sous d'autres angles : un problème sans solution est le plus souvent un problème mal posé.

Interview de Dominique OLIVIER, directeur de la coopérative agricole SICASELI

Propos recueillis par Truong-Giang PHAM, Sol et Civilisation



La Sicaseli (Société coopérative d'Intérêt Collectif Agricole du Segala-Limargue) fut créée en 1985. Elle intervient sur un territoire de cinq cantons dans une région située au Nord-est du département du Lot. Ses activités se déploient autour de deux axes ; l'approvisionnement agricole (agro-fouritures, conseils agricoles et atelier de mélanges de matières premières) et les magasins de Libre Service Agricole (Magasins Gamm Vert et autres boutiques). La coopérative s'est résolument tournée vers les démarches de qualité (ISO 9001 – 14001) mais surtout s'investit dans son territoire, contribuant ainsi à promouvoir un développement rural équilibré. S'associant depuis de nombreuses années aux autres acteurs de son territoire, elle promeut l'emploi et l'environnement en valorisant l'espace rural.

Comment concevez-vous l'innovation sur votre territoire ?

L'innovation est l'issue économique d'une idée nouvelle. Elle se distingue d'une invention par le fait que l'idée a trouvé son public dans la mesure où celui-ci s'en est emparé. L'innovation implique une certaine créativité et le risque qui lui est inhérent. Innover, c'est trouver une vraie capacité à être créatif et à travailler ensemble. Les innovations doivent être au cœur des entreprises telles que les coopératives. L'innovation, à l'heure où les entreprises et les profits s'individualisent, c'est justement de pouvoir compter sur la solidarité et la mutualisation.

Depuis les années 90, le territoire sur lequel est implantée la Sicaseli a connu les difficultés récurrentes des zones rurales : le nombre d'actifs dans l'agriculture et l'artisanat a lentement décliné, le prix du foncier bâti a très nettement augmenté sous l'effet de nouveaux arrivants... Or, l'attractivité du territoire vis-à-vis des nouvelles populations n'impliquait pas que le territoire avait trouvé son équilibre car les actifs manquent toujours à son développement. Ainsi, il a fallu réagir et prendre le problème à sa source. Après un état des lieux des forces et faiblesses dont dispose le territoire, il a semblé essentiel de baser notre politique de développement sur la qualification

et la compétence des hommes qui composent le territoire. Ainsi, au niveau agricole, il était indispensable de rééquilibrer les demandes et les offres. Au départ, il s'agissait de mutualiser des fonctions dans les exploitations agricoles pour offrir des postes à plein temps aux salariés et correspondant aux besoins réels. Pour ce faire, nous avons créé une structure spécialisée dans cette fonction et c'est ainsi qu'est née l'association Mode d'Emploi. A partir de 2002, à la suite d'un nouveau diagnostic, nous nous sommes aperçus que le taux de chômage avait régressé, et que cela concernait l'ensemble des secteurs d'activité du territoire. La problématique était désormais d'attirer les bonnes compétences pour préparer l'avenir. L'association a de ce fait étendu ses services à d'autres secteurs d'activité que l'agriculture pour finalement rentrer dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Parallèlement, l'initiative de la création de Mode d'Emploi a soulevé l'intérêt de nombreux chefs d'entreprises du territoire, cette émulation s'est concrétisée par la création d'un Club d'Entreprises.

Par la suite, ce club s'est ouvert aux problématiques de plus en plus « territoriales » dans la mesure où les réflexions qui y sont menées dépassent largement les secteurs d'activité d'où proviennent leurs membres (Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences, logement, environnement, développement des territoires, services). Ainsi,

lentement, au fil des années, les innovations que nous avons menées ont trouvé un écho favorable auprès des acteurs du territoire. Nous concevons les innovations comme étant un projet porté par les acteurs dans une logique d'amélioration générale de la qualité de vie du territoire.

Quels accompagnements pour l'innovation ?

L'innovation comporte deux aspects : l'un technique, l'autre organisationnel. Concernant le second aspect, dans la mesure où les gouvernants permettent aux innovateurs de s'organiser afin de promouvoir l'innovation, les objectifs seraient déjà atteints. Or, toute la difficulté est de permettre aux entreprises de s'organiser pour faire éclore ces innovations lorsqu'elles existent. En effet, dans le tissu rural, la plupart des entreprises sont unipersonnelles, pour les autres, soit près de 40%, le nombre de salariés ne dépasse pas dix personnes. Par conséquent, nous ne pouvons pas lire l'innovation de la même manière que pour les grandes entreprises. L'essentiel des innovations repose sur une combinaison entre une idée intéressante, les acteurs censés pouvoir la porter et un environnement socioéconomique. Concernant l'innovation technique, il semble que les autorités disposent d'outils adaptés pour protéger l'innovation, les brevets sont centralisés, ils sont évalués et chiffrés annuellement. Les innovations qui paraissent les plus intéressantes à suivre sont bien entendu les innovations sociales et organisationnelles. A ce niveau, l'accompagnement nécessaire consiste à mettre à disposition des porteurs de projets une ingénierie capable de les promouvoir, de les transmettre de territoires en territoires et de les soutenir à long terme. Un outil en la matière qui me paraît le plus précieux est la formation développement, outil qui a été bien développé en Midi-Pyrénées grâce à l'ADEPFO, l'ADEFPAT¹.

Les grilles de lecture de l'innovation territoriale sont inadaptées dans la mesure où elles proviennent des grilles correspondant aux grandes entreprises (brevets...). Les pouvoirs publics qui souhaitent promouvoir les innovations territoriales devraient mettre en place un cadre d'analyse adapté et des outils de promotion pérennes.

Quelles pistes de travail pour les innovations territoriales ?

Animé par une grande curiosité quant aux différentes formes d'organisations, j'ai eu la chance de pouvoir capitaliser et synthétiser les expériences les plus variées. J'ai pu visiter de nombreux territoires pour échanger avec leurs acteurs et ainsi trouver les leviers pour développer un peu plus mon territoire en partenariat avec d'autres acteurs, c'est en quelque sorte une autoformation. Ces opportunités sont à mon avis essentielles dans la transmission des innovations et des méthodes de travail. Promouvoir l'innovation passe ainsi par la mise en réseau des personnes et des initiatives.

Plus concrètement, les pistes de l'innovation qui me semblent intéressantes à suivre sont celles qui permettent de replacer l'économie à sa place, c'est-à-dire au centre de problématiques plus larges, dans le respect des règles sociales et environnementales. C'est la condition à laquelle l'innovation serait appropriée par les acteurs, car c'est bien l'appropriation qui permet concrètement de construire l'avenir en partageant ensemble les risques qui en sont inhérents. Nous vivons cette époque passionnante où les paradigmes sur le territoire et son attractivité sont en train d'évoluer, et j'ai la conviction que les innovations en ce domaine permettront de retrouver un nouvel équilibre de société.

¹ Association pour le Développement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires , www.adefpat.fr

Beckerich, un bel exemple européen de développement durable en milieu rural

par Camille Gira, Député-maire de Beckerich



Située dans l'ouest du Grand Duché de Luxembourg dans une région de collines boisées, Beckerich est une petite commune rurale qui totalise environ 2 300 habitants et qui est composée de huit petits villages différents. A première vue, rien ne la distingue des communes voisines. Pourtant, elle mène depuis plus de vingt ans une politique écologique, économique et sociale de développement durable qui en fait aujourd'hui un modèle européen enviable. Beckerich cumule en effet les initiatives intéressantes dans le domaine énergétique : biométhanisation, réseau de chauffage urbain, chaudière à copeaux de bois, panneaux photovoltaïques, panneaux thermiques, télégestion de l'éclairage public, constructions communales peu énergivores, etc. Et tout cela fonctionne tellement bien que la petite commune rêve de devenir un jour énergétiquement autonome. Mais comment en est-on arrivé là ? Un rapide historique s'impose.

Dans les années 70, Beckerich se porte très mal : elle connaît un grave exode rural dû entre autres à l'arrêt de la ligne de chemin de fer. Les habitants quittent la région, laissant bon nombre de fermes à l'abandon. Heureusement, au début des années 80, un groupe de citoyens motivés décide de se mobiliser pour trouver des solutions à cette crise. Ils sont suivis par l'administration communale qui décide de s'engager peu à peu dans une démarche de développement durable qui permettra le maintien du pouvoir d'achat sur la commune par le biais du développement d'énergies renouvelables. Cette politique énergétique globale vise principalement à développer les potentiels de la commune, à réduire la consommation en électricité et en chaleur des ménages et à accroître l'utilisation d'énergies renouvelables, tout en donnant la possibilité aux habitants de bénéficier d'infrastructures scolaires, périscolaires, sportives et commerciales près de chez eux, à des prix avantageux. Un vaste programme d'autant plus difficile à réaliser que parler « écologie » dans un village traditionnellement conservateur relevait du défi. Pourtant, petit à petit, on y est arrivé !

Par son adhésion à l'Alliance pour le climat en 1995, la commune s'est engagée à diminuer de 50% ses émissions de GES d'ici 2010. Cette adhésion a été véritablement le point de départ de toutes nos actions. Car, après cet engagement formel, nous avons dû réaliser un diagnostic des potentialités de production d'énergie et des réductions de consommation dans la commune. Après étude, il s'est avéré que la commune pourrait atteindre cet objectif via la biomasse, le bois, le solaire thermique et photovoltaïque et la géothermie. Un véritable projet global énergétique a ainsi été planifié tout en mettant en place une série de mesures qui augmenteraient ses chances de réussite : d'abord, sensibiliser la population afin qu'elle change ses (mauvaises) habitudes (un questionnaire sur les consommations d'énergie des ménages a notamment été proposé à la population afin de lui apprendre à consommer moins), ensuite, avoir tous les acteurs concernés autour de la table avant le début des travaux pour monter collectivement le projet, et pour terminer, affirmer la volonté de la collectivité de maîtriser les projets et leurs retombées sur le territoire, car il est tout à fait normal que la commune mais aussi les habitants bénéficient de retombées économiques intéressantes.

L'administration communale de Beckerich a ainsi développé de nombreux projets qui lui ont permis de faire de substantielles économies d'énergie. Parmi eux, il faut citer l'unité de biométhanisation et le réseau de chauffage urbain. En 2004, 19 agriculteurs de la commune de Beckerich et des environs ont fondé une coopérative dans le but de créer et de gérer une usine de cogénération électricité-chaleur, alimentée par une nouvelle installation de biométhanisation. Cette unité couvre depuis lors la consommation électrique moyenne de 700 ménages. L'administration communale achète la chaleur et, grâce à son réseau de chauffage urbain de 14 km, la redistribue aux villages de Beckerich et de Noerdange. A l'heure actuelle, 11 bâtiments publics (mairie, écoles, service incendie, hall sportif, ...), 5 entreprises dont l'usine d'embouteillage et une soixantaine de

maisons privées sont déjà raccordés. Cependant 70 ménages attendent encore leur raccordement. Pour répondre à cette demande, la commune a dû se tourner vers une autre source d'énergie complémentaire : le bois. Il en résulte la construction d'une chaudière à copeaux de bois de 2MW fonctionnelle depuis novembre 2008 et approvisionnée majoritairement par les forêts communales (300 ha) et privées (400 ha) situées aux alentours de Beckerich. Évidemment, pour mettre sur pied un tel projet, la commune a dû emprunter. La taxe de fourniture de chaleur prélevée aux ménages a rapporté un million d'euros mais restait six millions à charge de la commune qui s'est endettée, considérant qu'il s'agissait là d'un investissement « durable ». La commune a par ailleurs fait le choix d'un prix de raccordement des particuliers au réseau très bas avec un prix au kWh un peu plus élevé pour deux raisons. La première, afin de permettre l'accès au réseau des ménages les moins aisés et, la deuxième, pour éviter le blocage psychologique et financier lié à un investissement lourd au démarrage. Mais d'ici 10 à 15 ans, nous serons riches à Beckerich car ce sera la commune qui fixera le prix du kWh. Nous serons devenus indépendants des prix exorbitants des énergies fossiles. Dans cette optique, le biogaz est une véritable chance pour le monde rural tout comme, par ailleurs, les autres énergies renouvelables dont l'investissement est aujourd'hui un enjeu incontournable pour le développement local. Si l'on en croit une étude autrichienne qui affirme que, si l'on consomme des énergies fossiles, 80% du pouvoir d'achat part à l'étranger tandis que si l'on consomme des énergies renouvelables, 80% du pouvoir d'achat reste sur la commune.

C'est pourquoi nous avons investi dans bien d'autres projets d'énergies alternatives respectueuses de l'environnement très souvent liés au social puisqu'ils offrent à la population locale de nombreux services : l'extension de l'école primaire d'Oberpallen (1994) mettant en œuvre les principes de bioconstruction, la réalisation d'un hall sportif (2003) à Hovelange dont les matériaux sont durables et recyclables, la construction d'un bâtiment « basse énergie » au seuil du passif et construit avec des matériaux sains pour enfants scolarisés, le Dillendapp (2006), un autre bâtiment « basse énergie » (2007) avec puits canadien contenant de nombreux bureaux administratifs, la

télégestion de l'éclairage public avec réduction de l'éclairage en soirée qui permet une économie de 26 000 kWh/an soit 16 tonnes de CO₂ sans oublier les très originales installations de panneaux photovoltaïques en copropriété. En effet, la commune met à disposition des familles les grands toits des bâtiments communaux. Par exemple sur le hall sportif, une installation photovoltaïque de 25 kWh appartient à 15 ménages différents. Chacun d'eux est ainsi devenu un petit producteur d'électricité indépendant.



Hall sportif équipé de panneaux photovoltaïques

Il va sans dire que toutes ces initiatives sont un excellent moyen de créer des emplois directs ainsi que de permettre le maintien de nombreux emplois indirects en zone rurale, une façon comme une autre de garder la plus value dans la région. Ainsi, une association (asbl d'Millen) a développé

l'écotourisme en mettant en place le projet EnergieTour qui consiste en une offre de circuits de découverte des énergies de demain dans la commune. En un an et demi, plus de 3 000 visiteurs se sont déjà bousculés pour venir voir « comment cela se passe » à Beckerich. Groupes politiques, associations liées à la protection de la nature ou aux énergies de demain, groupes professionnels ciblés (ingénieurs, architectes, etc.), écoles primaires, secondaires et universitaires et seniors viennent du Luxembourg, de France, de Belgique et d'Allemagne chercher des idées, car, conscients du tournant énergétique fondamental actuel, ils ont souvent la volonté et l'envie de reproduire le modèle « Beckerich » chez eux. Qu'à cela ne tienne, nous sommes heureux de partager notre expérience avec eux !

Sur le plan énergétique, nous sommes fiers de dire qu'aujourd'hui, dans la Commune de Beckerich, les énergies renouvelables permettent de produire 87,85% des besoins en électricité « basse tension » et 38,3% des besoins en chaleur des ménages. Mais pas question de s'arrêter en si bon chemin, nous avons un nouvel objectif : celui d'avoir un approvisionnement énergétique à 100% provenant des énergies alternatives pour notre commune d'ici 2020. Nous sommes conscients qu'il s'agit là d'un projet à long terme, mais la dynamique internationale avec l'augmentation inéluctable du prix du pétrole et la dynamique locale avec l'implication de nos concitoyens vont nous y aider. Beckerich est bien en route vers l'autonomie énergétique !

L'innovation, une ardente obligation pour les territoires ruraux

par Pierre DARTOUT, délégué interministériel à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires

Héritière de la Délégation à l'aménagement des territoires et à l'action régionale (DATAR), la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) est un service du Premier ministre mis à la disposition du ministère de l'Espace rural et de l'Aménagement du Territoire.

Administration de mission interministérielle, la DIACT prépare, impulse et coordonne les politiques d'aménagement et de développement durables du territoire menées par l'État. Son action est guidée par un double objectif :

- renforcer l'attractivité économique et la compétitivité des territoires, notamment en encourageant leurs stratégies d'innovation ;
- assurer leur cohésion et leur équilibre dans une Europe élargie et dans un cadre partenarial avec les collectivités territoriales et les autres acteurs du développement local.

Elle est dirigée depuis avril 2008 par Pierre DARTOUT, préfet.

Confrontés à de nouvelles opportunités, mais aussi à de nouveaux risques, les territoires ruraux doivent aujourd'hui faire preuve de leur capacité à envisager leur développement de manière innovante. Face à cet enjeu, l'État peut et doit assumer sa responsabilité. Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du Territoire, sera vigilant à ce qu'aucun territoire, en particulier les territoires ruraux, les plus fragiles, ne se sente oublié des politiques publiques. Au sein du Gouvernement, il portera donc une politique fondée d'une part sur l'équité entre les territoires mais aussi sur la compétitivité des territoires. Il est essentiel de mieux prendre en considération les besoins et les atouts spécifiques de chacun et de mettre en œuvre des stratégies plus adaptées au développement local.

Le rural : un espace en mutation

Toutes les récentes analyses le montrent : de profondes évolutions affectent l'espace rural français depuis la fin des années 90. Au regain démographique mis en évidence par les résultats du dernier recensement, qui profite non seulement aux communes périurbaines mais aussi à de nombreuses communes rurales plus éloignées des pôles urbains, viennent s'ajouter deux éléments :

- une diversification des fonctions associées à

ces espaces, avec le développement d'activités économiques non agricoles (relevant notamment de l'économie résidentielle) et de fonctions récréatives et environnementales liées aux aménités des espaces naturels ;

- une tendance au rapprochement des modes de vie des populations urbaines et rurales, générant de nouvelles attentes en matière de services, auxquelles les collectivités locales ne sont pas toujours en capacité de répondre.

Dans ce contexte, plus que jamais, les acteurs de ces espaces doivent faire preuve d'innovation, pour tirer parti de leurs atouts, pour préserver leur cadre de vie, leur cohésion sociale et leurs ressources environnementales, pour maîtriser et non subir leur évolution.



Changer d'approche

La notion d'innovation doit s'entendre au sens large : si l'innovation technologique en fait partie, elle ne saurait suffire à la définir. Innover, c'est d'abord penser autrement, produire des réponses différentes, originales, aux questions qui se posent. Pour l'espace rural, cela conduit à changer d'échelle de réflexion et d'action : la plupart des défis auxquels est confronté l'espace rural ne se relèveront pas à l'échelle de la commune. Aussi l'intercommunalité doit-elle être « achevée », pas uniquement par intégration des quelques communes encore isolées, mais par révision des périmètres, souvent trop étroits et déconnectés des modes de vie des populations. Au-delà, des espaces de coopération plus larges peuvent être constitués en fonction des enjeux, en veillant au primat des dynamiques de projet sur les logiques institutionnelles. La DIACT a toujours encouragé ce type d'approches et continuera à le faire. Parallèlement, elle poursuivra sa promotion des démarches territoriales intégrées, qui prennent en compte l'ensemble des paramètres de développement d'un territoire et conditionnent le caractère durable des choix stratégiques effectués.

Encourager l'innovation

Même si la décentralisation a modifié les conditions de son intervention en matière de développement territorial, l'État a un rôle à jouer pour favoriser l'innovation des territoires ruraux. D'une part, il lui appartient de veiller à ce que l'ensemble du territoire national bénéficie d'une couverture numérique adaptée, condition nécessaire à l'attractivité et au potentiel d'innovation des espaces ruraux. Le Plan France numérique 2012 constitue une première étape décisive ; sans doute faudra-t-il aller plus loin, une desserte totale en très haut débit étant l'objectif à atteindre. D'autre part, l'État peut impulser des projets innovants. Les 379 Pôles d'excellence rurale labellisés en 2006 s'inscrivent dans cette perspective (voir encadré).



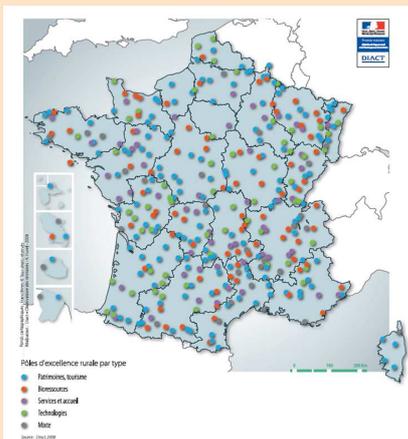
Plus récemment, une opération expérimentale intitulée « Ateliers territoriaux du Grenelle », financée et suivie par la DIACT en lien avec le Ministère de l'Environnement, de l'Écologie, du Développement durable et de la Mer, a été initiée dans le même but : s'adressant à des territoires volontaires (Parcs naturels régionaux et SCoT), elle consiste à faire travailler des équipes pluridisciplinaires d'étudiants en fin de cursus, provenant d'écoles d'architecture, d'urbanisme, du paysage, d'ingénieurs, sur des projets concrets rejoignant des thématiques issues du Grenelle de l'Environnement (intégration des projets de développement des énergies renouvelables, maîtrise de l'étalement urbain, éco-rénovation et éco-construction, trames vertes et bleues...). Les résultats de ces ateliers, qui seront présentés à l'automne lors d'une manifestation nationale, s'annoncent porteurs d'innovation.

Dernier exemple, mais la liste n'est pas exhaustive, les travaux conduits dans le cadre du réseau rural, piloté conjointement par la DIACT et le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche : cette instance, rassemblant à l'échelle européenne, nationale et régionale les acteurs impliqués dans le développement rural, vise à favoriser et à promouvoir des pratiques et des opérations innovantes. En France, le thème de l'attractivité durable des territoires ruraux a été retenu comme ligne directrice des travaux du réseau ; décliné en trois entrées (l'espace, les hommes, les activités), il doit donner lieu à des études, des expérimentations et des préconisations méthodologiques, afin de stimuler la créativité des acteurs dans les territoires.

Les Pôles d'excellence rurale – Premiers enseignements

Lancé en 2005, l'appel à projet PER a généré près de 750 candidatures. Les projets présentés devaient s'inscrire dans quatre thématiques répondant à des enjeux majeurs des territoires ruraux :

- les technologies au service des entreprises artisanales et industrielles des territoires ruraux,
- les services et l'accueil des nouvelles populations,
- la valorisation des bio-ressources,
- la valorisation des patrimoines naturels et culturels et l'organisation du tourisme.



Au total, 379 projets ont été retenus, pour un montant supérieur à 1,2 Mds € d'investissement. L'opération fait actuellement l'objet d'une évaluation.

Premiers éléments à retenir :

- les PER les plus dynamiques sont ceux qui s'inscrivent dans un projet de territoire ;
- une bonne gouvernance du PER est un facteur de succès décisif ;
- certains PER, très innovants, sont susceptibles d'évoluer vers un système productif local.

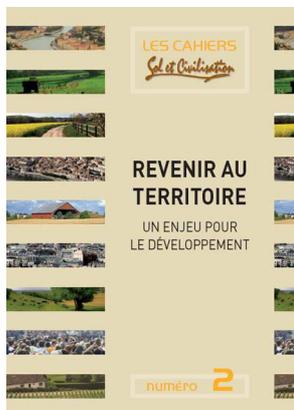
Les Matinées du Groupe Monde Rural



Le 11 juin, Sol et Civilisation a organisé conjointement avec le GMR une matinée sur l'innovation territoriale dans la dynamique rurale. En présence d'une quarantaine de personnes sont intervenus :

- Caroline Larmagnac, chargée de missions Politiques territoriales et développement rural à la DIACT
- René Caspar, expert en développement territorial, membre du Conseil d'orientation de Sol et Civilisation
- Jean-Claude Flamant, président de la Mission d'animation Agrobiosciences
- Dominique Olivier, directeur de la coopérative agricole SICASELI (Lot)

Le GMR a été mis en place au début des années 90. Il s'est structuré en association en 2006 et fédère aujourd'hui 19 structures. C'est un lieu d'échanges et de débats entre les forces vives des territoires ruraux. www.groupemonderural.fr



Revenir au territoire, un enjeu pour le développement

Cahier n°2 de Sol et Civilisation

Face à la mondialisation économique et aux enjeux du développement durable, le territoire est redevenu à la mode et apparaît de plus en plus comme un cadre reconnu pour penser et agir. Néanmoins, la notion de développement territorial, qui lui est alors associée, demeure aujourd'hui ambiguë et se confond encore trop souvent avec celle du développement local.

Pourtant, malgré un déficit d'écrits et de conceptualisation, les 40 ans d'actions en faveur des territoires ont permis la décantation des idées et des expériences. Ils peuvent ainsi nous aider à préciser en quoi le

développement territorial n'est pas simplement le contre-pied d'un développement centralisé ou sectoriel.

Ce cahier conduit ainsi à mettre en perspective cette longue histoire, d'en tirer quelques fondamentaux et de montrer effectivement l'intérêt d'une approche territorialisée du développement dans un monde de plus en plus complexe.



Essai sur l'œconomie

de Pierre Calame

Comment, dans le contexte de la mondialisation, l'humanité peut-elle concilier les nécessités économiques avec le fait incontournable que les ressources naturelles sont limitées ? C'est la question que pose Pierre Calame dans cet ouvrage.

Le système actuel de production et d'échange de biens et de services n'atteint pas - et c'est très visible en ces temps de crise - les objectifs que l'on doit assigner aux lois qui régissent les sociétés. Il creuse un fossé profond entre des gagnants, minoritaires, et la masse des perdants qui vivent dans le dénuement. L'auteur s'intéresse à l'énoncé des règles et à la conception des facteurs qui fondent la production,

l'échange et la consommation. Constatant l'impasse du paradigme économique actuel, il démontre que l'économie doit revenir à son sens étymologique, "oïkos", le foyer, la maison commune, et "nomos", la loi. Revenir à l'œconomie, c'est avoir une vision économique plus large, qui recouvre à la fois l'art de l'organisation des échanges matériels et immatériels des êtres humains entre eux, des sociétés entre elles et de l'humanité avec la biosphère.

Pierre Calame explore ces questions dans un esprit de réflexion ouverte. Il démontre qu'il est possible aujourd'hui d'assurer à la société la maîtrise collective et démocratique de son propre destin.

Ed. Charles Léopold Mayer
ISBN : 978-2-84377-146-0

Prochains séminaires de Sol & Civilisation

Jeudi 5 novembre 2009

à l'École d'ingénieurs de Purpan, Toulouse

Gestion territoriale des emplois et des compétences

Comment les territoires ruraux peuvent-ils s'adapter aux évolutions et mieux préparer leur avenir ?

Suite aux travaux réalisés pour le compte du Réseau Rural Français, le Groupe de Toulouse de Sol et Civilisation propose un séminaire d'échanges sur la Gestion Territoriale des Emplois et Compétences avec des territoires du Grand Sud.

Les espaces ruraux présentent des dynamiques et des contraintes de développement spécifiques qui appellent pour bon nombre des approches territoriales.

La question des compétences (savoir-être et savoir-faire), des qualifications, des emplois et des formations apparaît comme un des éléments fondamental de la compétitivité des territoires et de leur capacité à valoriser leur capital.

Les outils et les bonnes volontés ne semblent pas manquer sur le terrain, mais les travaux menés montrent que l'anticipation et la coordination entre acteurs locaux (entreprises, collectivités, services décentralisés, population etc.) font souvent défaut, tant dans le diagnostic que dans la stratégie ; et le lien entre projets de développement et leurs besoins en compétences restent imprécis.

Nous vous proposons de venir échanger sur les modalités d'action, d'intervention et d'accompagnement pour une meilleure gestion des emplois et des compétences sur les territoires.

*Renseignements auprès de Sol et Civilisation
Inscription obligatoire
Frais de participation : 25 euros*

Jeudi 26 novembre 2009

à Mayenne (53)

Territoires ruraux, terres d'avenir ?

Soirée d'échanges et de débats en collaboration avec FARRE Mayenne et l'association Nature et Paysages

Depuis plusieurs années, la population rurale augmente plus vite que la population urbaine, et cette tendance s'observe pour l'ensemble des territoires français. L'agriculture, activité dominante en milieu rural en termes de richesse produite et d'emplois induits, doit relever de nouveaux défis et coexister avec des populations et des activités nouvelles.

Bien que située à proximité des grands pôles de développement urbains (Rennes, Nantes, Angers ou Le Mans), la Mayenne dispose de son dynamisme propre tout en connaissant dans une certaine mesure les tendances globalement observées.

Comment dans ces conditions faire de ces évolutions, des atouts pour un projet de territoire adapté et compétitif ? Quels seront les leviers et les freins qui permettront de réorganiser les territoires ruraux ?

Nous vous proposons de participer à cette soirée d'échange et de débat en présence de :

- Yvon le Caro, enseignant chercheur en géographie et aménagement des espaces ruraux à l'Université de Rennes 2
- Georges Plessis, Vice-président du CESR Pays de la Loire
- Louis Michel, membre de la Commission Territoires à la Chambre d'Agriculture de la Mayenne
- Jean-Pierre Bertrand-Hervé, Président du Pays de Haute Mayenne
- Emmanuel Blois, journaliste au Courrier de la Mayenne

Alimentation, énergie, finance, une civilisation en crise ?

La réponse des territoires ruraux

avec la participation de **Philippe VASSEUR**

Face aux défis globaux de la planète, nous devons trouver des solutions nouvelles : nourrir une population croissante sans détruire, proposer des alternatives au pétrole sans affamer, maintenir des équilibres naturels sans exclure et, peut-être, plus largement retrouver un sens à notre développement.

Comment pourrions-nous répondre simultanément à tous ces enjeux en une génération ? Sciences et techniques, marchés et règlements, même mondiaux, pourront-ils être les seuls vecteurs du changement ? Les crises que nous vivons à fréquence rapprochée, qu'elles soient économiques ou financières, sociales ou environnementales, nous démontrent chaque jour le contraire. Ainsi, même s'il semble absurde de balayer d'un trait les vertus du progrès et du marché, nous devons rénover profondément nos modes d'agir ensemble pour trouver de nouveaux chemins d'équilibres et de durabilité.

Quelle peut être ou pourra être alors la contribution des territoires ruraux dans cette recherche ? A quelles conditions notamment pourront-ils davantage être le support de productions et de services durables ? Pourront-ils par ailleurs être des espaces d'innovation où s'invente une nouvelle façon d'habiter le monde ?

PROGRAMME

9h00 Ouverture par le Président de Sol et Civilisation

9h30 Crises en perspective

- Le « village planétaire » va-t-il éclater ?
Gérard-François Dumont, Professeur à la Sorbonne, géographe et démographe
- Alimentation, énergie, environnement : l'équation impossible ?
Pierre Calame, Directeur général de la Fondation pour le Progrès de l'Homme

10h30 Les solutions durables du rural

- Les projets de la ferme expérimentale de Grignon dans la plaine de Versailles
Bernard de Franssu, Directeur de la ferme expérimentale de Grignon
- Les projets du district rural de la Maremma en Toscane
Alessandro Pacciani, Professeur à la Faculté d'économie de Florence

12h30 BUFFET

14h00 Territoires ruraux, terres d'avenir ? – Table-ronde

Guy Riba, Directeur général délégué chargé des programmes, du dispositif et de l'évaluation scientifiques de l'Inra.
Gérard Peltre, Président de l'association Ruralité Environnement Développement
Henri Brichart, Président de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait
Paul Houée, Sociologue retraité du CNRS et de l'INRA

16h00 Conclusion par Philippe Vasseur

Ancien ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
Président du World Forum de Lille sur l'économie responsable

Informations pratiques auprès de Sol & Civilisation

Lieu : Fédération Nationale du Crédit Agricole - 48 rue de la Boétie - 75008 PARIS

Frais de participation : 35 euros (déjeuner et Actes inclus)

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS

Tél. 33 (0)1 44 31 16 61

Fax 33 (0)1 44 31 16 74

E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU

Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD

Coordinateur général : Truong-Giang PHAM

Lecture et maquette : Corinne EYMOND

La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 3 700 exemplaires.
Imprimerie L'ARTÉSIENNE - 62802 LIÉVIN